



Communiqué de presse

Entente sur une position commune pour la gestion durable du lac Saint-Jean

Mercredi, 19 avril 2017 – La démarche dirigée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a permis aux élus du lac Saint-Jean, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et Rio Tinto de signer une entente et d'adopter une position commune concernant la gestion participative et le niveau du lac Saint-Jean.

Après de nombreuses rencontres et discussions, les intervenants en sont arrivés à un consensus sur un nouveau modèle de gestion du lac Saint-Jean.

André Paradis, préfet de la MRC Lac-Saint-Jean-Est affirme :

« Le consensus du milieu est notre engagement envers les générations futures, cette volonté d'action concertée initiée par les préfets des trois MRC du Lac-Saint-Jean, qui a rallié rapidement la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh ainsi que les intervenants du milieu. Cela aura été sans aucun doute une stratégie gagnante pour la mise en place d'un partenariat social, équitable et durable. Cette entente permet également de démontrer notre solidarité comme milieu quant à la reconnaissance de Rio Tinto comme partenaire important pour le développement de la région. »

Marjolaine Étienne, vice-chef, relations extérieures, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan poursuit : « La Première Nation des Pekuakamiulnuatsh est depuis plusieurs années résolument engagée dans une démarche d'autonomie et de prise en charge. Il est important pour nous d'établir des relations constructives avec le milieu régional sur des enjeux qui concernent notre devenir collectif. La gestion du lac Saint-Jean est un bel exemple où le partenariat et la collaboration sont mis en évidence. Il demeure important pour nous que la gestion du Pekuakami soit abordée dans son ensemble et respecte nos droits, nos enjeux ainsi que la pratique de nos activités traditionnelles. »

Jean-François Gauthier, directeur général d'Énergie électrique chez Rio Tinto ajoute : « La démarche a permis à toutes les parties impliquées de clarifier le concept de gestion participative et d'établir une position commune sur celle-ci ainsi que sur le mode de gestion du niveau du lac Saint-Jean. Nous souhaitons contribuer et participer au développement durable du lac Saint-Jean et de toute la région. Je salue les efforts de tous, ainsi que le support du gouvernement dans cet exercice. Cette entente vient renforcer nos liens avec nos partenaires du milieu, une priorité pour nous. »

À la suite de l'entente, Rio Tinto a demandé au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de poursuivre le processus auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Rio Tinto déposera un amendement à son étude d'impact sur le modèle de gestion participative et sur le scénario de gestion du niveau du lac entendus avec les représentants des communautés.



Gestion participative

Dans ce dossier, les élus du lac Saint-Jean, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et Rio Tinto conviennent tous de l'importance de respecter et d'appliquer les principes du développement durable soit les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Ainsi, une nouvelle structure sera mise en place. Celle-ci comprendra un conseil de gestion durable, un comité de parties prenantes et deux comités spécifiques (technique et scientifique), auxquels collaborera Rio Tinto. Cette gouvernance correspond aux attentes des acteurs d'avoir un mécanisme de participation du milieu qui rejoint l'ensemble des usages du lac notamment : les activités traditionnelles de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, la pêche, la navigation, la production hydroélectrique, la villégiature, le récréotourisme, etc.

Niveau du lac Saint-Jean

Les discussions ont également permis d'identifier un nouveau scénario de gestion qui a été ajouté à l'étude d'impact sur l'environnement. Concrètement, ce scénario comprend une baisse de niveau d'un pied à l'automne pour répondre aux préoccupations du milieu, une hausse progressive d'un demi-pied au printemps de quelques jours afin de renforcer les milieux humides et un prolongement du niveau minimum en septembre pour les plaisanciers.

Les élus du lac Saint-Jean, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et Rio Tinto accueillent positivement ce jalon historique. Celui-ci s'inscrit dans un objectif de cheminer vers une meilleure conciliation des usages pour tous. Les parties tiennent à souligner la contribution du gouvernement du Québec dans ce processus.

Les audiences publiques à venir permettront à l'ensemble de la population de s'exprimer sur le prochain Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

Information :

Rio Tinto

Relations avec les médias
Saguenay – Lac-Saint-Jean
Xuân-Lan Vu
Tél. : +1 418 718-4005
xuan-lan.vu@riotinto.com

MRC

Sabin Larouche
D.G MRC Lac-St-Jean E
Tél. : 418 668-3023, poste 2109
sabin.larouche@mrclac.qc.ca

Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

Dave Casavant
Conseiller aux communications
Tél. : 418 275-5386, poste 245
dave.casavant@mashteuiatsh.ca